

# Formulaire 43 - DN



## 1. Informations générales

<b>Description de l'ouvrage</b>	Transformation du chalet projeté
<b>Commune</b>	Ormont-Dessus
<b>Construction existante ?</b>	Oui
<b>Numéro bâtiment ECA</b>	0806
<b>Parcelle</b>	2652
<b>Maître de l'ouvrage</b>	Nicolas BOURG
<b>Mandataire principal</b>	DIFACO sàrl
<b>Type d'ouvrage détaillé</b>	Habitations 71 - Maison individuelle à un logement, isolée
<b>Type construction</b>	ECA_V - Construction avec occupation faible
<b>Dangers</b>	Effondrement ou affaissement Glissement de terrain permanent Glissement de terrain spontané



## 2. Danger - Effondrement ou affaissement

### 2.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité).

Non

Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment

Non

### 2.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa

indicatif

La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un effondrement ?

Non

Précision sur l'événement

---

Mesure de protection existante pour le bâtiment

Non

Etude existante sur ou à proximité du projet ?

Non

### 2.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

#### Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

#### Vulnérabilité de la construction

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

#### Vulnérabilité des biens

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

### 2.4 Résultats - Effondrement ou affaissement

Résultat

N/A

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis



### 3. Danger - Glissement de terrain permanent

#### 3.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité).

Non

Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment

Non

#### 3.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa

moyen

Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction

moyen

La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement de terrain permanent ?

Non

Précision sur l'événement

---

Mesure de protection existante pour le bâtiment

Non

Etude existante sur ou à proximité du projet ?

Oui

Nom de l'étude

ELR 15.01.2020

#### 3.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

##### Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

##### Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

##### Vulnérabilité de la construction

**Est-ce que des transformations > 20% de la surface au sol et/ou modifications significatives à la structure porteuse sont prévus ?**

Non

**Action**

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

**Vulnérabilité des biens**

**Est-ce que la modification du terrain naturel est supérieure à 3 m ?**

Non

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

**Est-ce que les eaux pluviales sont infiltrées sur la parcelle ?**

Non

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

**Action**

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

### 3.4 Résultats - Glissement de terrain permanent

Résultat

Objectif de sécurité atteint

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable				
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens		
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle
ECA_I	Modérée à forte	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle
ECA_II	Modérée à forte	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle
ECA_III	Modérée à forte	Modérée	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle
ECA_IV	Modérée à forte	Modérée	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Modérée	Faible à nulle	Faible à nulle
ECA_V	Modérée à forte	Modérée	Faible à nulle	Objectif de sécurité atteint ✓	Modérée à forte	Objectif de sécurité atteint ✓	Modérée	Faible à nulle	Objectif de sécurité atteint ✓
ECA_VI	Modérée à forte	Modérée	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Modérée	Faible à nulle	Faible à nulle
ECA_VII	Modérée à forte	Modérée	Faible à nulle	Faible à nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Modérée	Faible à nulle	Faible à nulle

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA



## 4. Danger - Glissement de terrain spontané

### 4.1 Importance des travaux

**Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité)**

Non

**Il est prévu un changement d'affectation ou un changement de classe d'ouvrage selon SIA 261 (COI vers COII ou COIII ; COII vers COIII).**

Non

**Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment**

Non

## 4.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	faible
Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction	faible
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement superficiel spontané ?	Non
Précision sur l'événement	
---	
Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Oui
Nom de l'étude	
ELR 15.01.2020	

## 4.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

### Exposition des personnes

Est-ce que la construction comprend un sous-sol habitable (zone SUP selon norme SIA 416) ? <small>(mettre non si aucun sous-sol habitable n'existe)</small>	Non
Est-ce que le sous-sol habitable est conçu/protégé contre le danger de glissement superficiel spontané ? <small>(mettre oui si aucun sous-sol n'existe)</small>	Oui

### Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

### Vulnérabilité de la construction

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

### Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

### Vulnérabilité des biens

**Est-ce que les ouvertures exposées au glissement de terrain spontané sont conçues et/ou protégées en fonction de la situation de danger ?**

Oui

**Est-ce que la conception des espaces intérieurs (SUP selon norme SIA 416) prend en compte le danger de glissement de terrain spontané ?**

Oui

**Action**

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

## 4.4 Résultats - Glissement de terrain spontané

Résultat

Objectif de sécurité atteint

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable					
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens			
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle	
ECA_I	Vert clair									
ECA_II	Vert clair									
ECA_III	Vert clair	Vert clair								
ECA_IV	Vert clair	Vert clair								
ECA_V	Vert clair	Vert clair		Vert clair ✓	Vert clair	Vert clair ✓	Vert clair	Vert clair	Vert clair ✓	
ECA_VI	Vert clair	Vert clair					Vert clair	Vert clair		
ECA_VII	Vert clair	Vert clair					Vert clair	Vert clair		

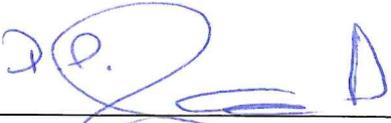
Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

**Lieu - date - signature du maître d'ouvrage**      DIABLERETS 10.7.24

  
\_\_\_\_\_

**Lieu - date - signature du mandataire principal ou le bureau spécialisé**  
**Raison sociale**

  
\_\_\_\_\_

